



---

28 juillet 2005

Communiqué de presse

---

## **Marché des mobiles : TELE2 réclame plus de transparence**

Vélizy, le 28 juillet 2005

L'ARCEP a récemment annoncé que « l'Observatoire des mobiles » sera remplacé par une « Revue des marchés mobiles » à partir du prochain trimestre. L'ARCEP précise que cette revue des marchés reprendra les principaux indicateurs de l'Observatoire mais n'affichera plus de données individuelles.

TELE2 exprime son inquiétude face à cette décision qui privera le régulateur et les acteurs du marché de données fiables quant à l'impact des MVNO sur l'ouverture à la concurrence.

Pour TELE2, la publication régulière des parts de marché et du nombre d'abonnés collectivement conquis par les MVNO est le premier indicateur objectif de l'intensification de la concurrence sur le marché mobile.

À cet effet, TELE2 recommande la création d'un « tableau de bord MVNO », sur le même modèle que le « tableau de bord dégroupage » qui a su accompagner et soutenir le dégroupage en fournissant de précieuses données sur son évolution dans notre pays.

TELE2 demande à l'ARCEP la transparence des données qui lui seront communiquées afin que ces dernières puissent être reconnues et validées par l'ensemble du secteur et donc ne faire l'objet d'aucune critique susceptible de perturber le libre arbitre et l'action du régulateur. L'expérience a prouvé que l'opacité a toujours été défavorable à l'établissement d'une réelle concurrence et un frein au dynamisme du secteur.

Toujours afin de stimuler la croissance du marché, TELE2 souhaite que cet indicateur de l'activité des MVNO puisse être publié trimestriellement et non dans 18 mois comme cela est prévu.

Olivier Anstett, directeur général adjoint de TELE2 France déclare :

*« Le succès de TELE2 auprès des consommateurs, à travers l'Europe entière, est basé sur trois valeurs : simplicité, économie et transparence. Chez TELE2, nous sommes convaincus que la transparence doit également s'appliquer au marché pour le plus grand bénéfice de tous. »*

A propos de TELE2 France :

TELE2 est le 1er opérateur privé de téléphonie fixe en France avec plus de 3,5 millions de clients actifs. TELE2 sert plus de la moitié des clients français qui ont quitté France Telecom pour leurs télécommunications fixes. TELE2 France est aussi fournisseur d'accès Internet et ADSL. TELE2 France bénéficie de l'expertise et du savoir-faire développés depuis 20 ans dans le domaine des télécommunications par sa maison-mère TELE2.

A propos de TELE2 :

TELE2 AB ([www.tele2.com](http://www.tele2.com)) est le 1er opérateur de téléphonie fixe alternatif en Europe. Avec ses valeurs uniques, TELE2 fournit des télécommunications simples et économiques à tous les Européens, tous les jours. Nous avons 28 millions de clients dans 25 pays. Nous offrons des produits et des services en téléphonie fixe, mobile, accès Internet, réseaux de données, télévision par câble et contenus. Nos principaux concurrents sont les anciens monopoles. TELE2 est en forte croissance, largement rentable et très peu endettée. Fondée en 1993 par Jan Stenbeck, la société est cotée à la bourse de Stockholm, sous le sigle TEL2A et TEL2B et au Nasdaq sous le sigle TLTOA et TLTOB. TELE2 se bat pour offrir les meilleurs prix du marché.

### Contact presse

**Stéphanie Oustry**  
**Aromates Relations Publiques**  
[soustry@aromates.fr](mailto:soustry@aromates.fr)  
Tél : 01 46 99 10 80

**Votre contact chez TELE2 France**  
**Karine Menegatti**  
[Karine.menegatti@tele2.com](mailto:Karine.menegatti@tele2.com)  
Tél : 01 39 45 44 44